



F A É C U M

L'ALIMENTATION SAINE, ABORDABLE ET ACCESSIBLE A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES
DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Adopté à la 601^e séance ordinaire du conseil central

Le 11 février 2026

INTRODUCTION

Ce document vise à présenter l'ensemble des démarches entreprises par la coordination aux affaires universitaires sur l'alimentation saine, abordable et accessible à l'UdeM. Il retrace le processus mené jusqu'à maintenant — consultations, constats, initiatives — et précise les prochaines étapes. Il permet ainsi de rassembler les enjeux et d'offrir un cadre de travail clair pour compléter et opérationnaliser les positions existantes dans les années à venir.

La précarité alimentaire est une réalité vécue par une part importante de la population étudiante. Selon une étude menée par l'Union étudiante du Québec (UEQ) en 2024, 33 % des personnes répondantes ont connu une forme d'insuffisance alimentaire, 26 % ont mangé moins qu'elles n'auraient dû faute de moyens financiers, et 25 % ont dû réduire leurs portions ou ont eu peur de manquer de nourriture¹. Selon le rapport de deux chercheuses de l'Université de Montréal, « entre 19 et 25 ans, 45 % [des jeunes] avaient vécu au moins un épisode d'insécurité alimentaire ² ». C'est donc près d'une personne sur deux qui est touchée. Ces données démontrent l'ampleur du problème et rappellent que l'Université de Montréal n'y échappe pas. Il est d'ailleurs important de souligner que ce constat a été établi avant la forte inflation des prix alimentaires observée au Québec et au Canada depuis 2021, laquelle a encore accentué les difficultés d'accès à une alimentation saine et abordable. Selon *Statistique Canada*, les prix des aliments achetés en magasin ont augmenté de 11 % entre septembre 2021 et septembre 2022³, la plus forte hausse en plus de 40 ans, et le rapport *Les prix alimentaires à la consommation au Canada*⁴ de l'Université Dalhousie prévoit une augmentation supplémentaire annuelle de 5 à 7 % pour 2023.

L'accès à une alimentation saine, abordable et diversifiée demeure donc un enjeu majeur pour la communauté étudiante. Or, l'offre alimentaire actuelle, qu'elle provienne des services institutionnels comme Local Local ou des initiatives étudiantes, présente de nombreuses limites : prix trop élevés, disparités d'accessibilité entre les pavillons et manque de diversité nutritionnelle. Ces constats s'inscrivent dans un contexte plus large de précarité financière étudiante, qui fragilise directement la réussite académique et le bien-être de la population étudiante.

C'est pourquoi la Fédération entend agir simultanément sur deux fronts : d'une part, en travaillant avec Local Local pour améliorer son offre, et d'autre part, en soutenant et en développant les initiatives étudiantes qui complètent le réseau alimentaire universitaire.

¹ Union étudiante du Québec (UEQ), *Rapport sur l'insécurité alimentaire étudiante*, 2024, p.7.

² <https://nouvelles.umontreal.ca/article/2025/10/27/pres-d-un-jeune-sur-deux-est-touche-par-l-insecurite-alimentaire-au-quebec>

³ <https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/8347-detail-de-la-facture-depicerie-moyenne-au-canada-et-de-ce-qui-pourrait-se-trouver-dans-un?>

⁴ <https://cdn.dal.ca/content/dam/dalhousie/pdf/sites/agri-food/30083%20Food%20Price%20Report%20FR%20-%20Digital.pdf>

L'OFFRE ALIMENTAIRE DISPONIBLE SUR LES CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL

L'offre alimentaire sur les campus de l'Université de Montréal repose principalement sur les services institutionnels (Local Local), les cafés étudiants et des machines distributrices. Or, plusieurs pavillons ne sont pas desservis par des services alimentaires abordables et diversifiés.

Du côté institutionnel, Local Local concentre ses services dans quelques pavillons centraux comme Jean-Brillant, Roger-Gaudry ou Jean-Coutu. Les repas qui y sont proposés varient généralement entre 10 \$ et 20 \$, un coût largement supérieur au budget moyen d'un ménage composé d'une seule personne en 2024, qui se situe autour de 5,94 \$ par repas, donc 6 507 \$ par année⁵. L'offre est perçue comme peu diversifiée, avec peu d'options adaptées à la pluralité des régimes alimentaires ou des cultures représentées sur les campus. La concentration des points de service dans certains pavillons crée par ailleurs d'importantes disparités d'accessibilité, laissant plusieurs bâtiments dépendants quasi exclusivement de distributrices, lesquelles proposent majoritairement des produits transformés et peu nutritifs⁶. Or, toutes les personnes étudiantes ne peuvent pas toujours préparer ou apporter leurs repas : le manque de temps lié aux études, au travail ou aux responsabilités familiales, les déplacements ou encore l'absence d'un accès adéquat à une cuisine fonctionnelle constituent autant de freins. En conséquence, une partie de la communauté étudiante renonce à se nourrir adéquatement durant la journée, faute d'une option accessible et abordable. Pour remédier à cette situation, il apparaît nécessaire de revoir les tarifs des repas offerts par Local Local, de diversifier les menus et de garantir un service de base dans chaque pavillon, afin que toutes les personnes étudiantes aient accès à une alimentation saine.

Du côté étudiant, les cafés jouent un rôle central dans le maintien d'une offre alternative et abordable. Quinze pavillons en disposent, et ces espaces constituent souvent un lieu de vie et de solidarité. Toutefois, leur fonctionnement repose exclusivement sur le travail bénévole, sans personnel salarié ni obligation contractuelle, ce qui entraîne une grande instabilité : fermetures ponctuelles, horaires réduits, voire suspension des activités à certains moments de l'année universitaire. Ces initiatives demeurent précieuses, mais elles ne devraient pas avoir à porter seules le poids de l'accessibilité alimentaire sur les campus. Pour les rendre plus viables, il est essentiel d'apporter un soutien accru aux associations qui les gèrent.

À ces cafés étudiants s'ajoutent également des regroupements tels qu'[En Vrac](#), les [Frigos solidaires](#) et la [Banque alimentaire](#), qui incarnent une nouvelle génération d'initiatives collectives. Ces projets, portés par et pour la communauté étudiante, représentent non seulement une réponse

⁵<https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable> 2024/#Cout_de_la_vie_pour_un_menage_dune_personne_seule

⁶ Des exemples peuvent être les pavillons 2910 sur Édouard Montpetit, le pavillon J-A. DeSève, Paul-G.-Desmarais, etc.

directe aux besoins alimentaires, mais aussi le point de départ d'un mouvement prometteur pour renforcer l'autonomie alimentaire sur les campus. Le rôle de la coordination aux affaires universitaires sera donc de soutenir ces regroupements dans leurs démarches logistiques et de financement, tout en favorisant la mise en commun des idées et des ressources. La Fédération doit ainsi encourager la création de nouvelles initiatives, les accompagner dans leur développement et les relier entre elles lorsque cela est possible, afin de bâtir une offre alimentaire plus solidaire, durable et adaptée aux besoins réels de la communauté universitaire.

En somme, l'Université souffre d'un manque structurel d'offre alimentaire abordable et diversifiée. Entre une offre institutionnelle trop coûteuse et inégalement répartie, et des cafés étudiants et initiatives étudiantes indispensables mais fragiles, il demeure un vide important à combler. Le renforcement des services de Local Local et l'appui structuré aux initiatives étudiantes apparaissent donc comme des leviers complémentaires et indispensables pour assurer un véritable accès à une alimentation saine sur l'ensemble des campus.

À travers les projets de son plan d'action annuel, en passant par des négociations avec Local Local et par le soutien aux cafés étudiants et aux regroupements étudiants, la coordination aux affaires universitaires, en collaboration avec la coordination aux finances et services, entend répondre directement aux positions adoptées par la Fédération, notamment:

Rappel de position (1634)

Que l'Université de Montréal fasse la promotion d'une saine alimentation et mette en place des mesures favorisant une saine alimentation chez sa population étudiante, notamment par l'entremise des services alimentaires offerts sur les campus.

Adopté : [CC-524e-6.0].

Amendement (position 1635)

Que l'Université de Montréal s'assure que l'ensemble des services qu'elle offre aux personnes étudiantes et aux étudiantes soient abordables.

Adopté : [CC-524°-6.0]

Amendement (proposition 1636)

Que l'Université de Montréal développe des mesures afin de contrer la précarité financière des personnes étudiantes et des étudiantes.

Adopté : [CC-524°-6.0]

COMPTE-RENDU DES RENCONTRES AVEC LES PARTIES PRENANTES EN ALIMENTATION SAINE, ABORDABLE ET ACCESSIBLE

La coordination aux affaires universitaires (AFU) a mené une série de rencontres avec diverses personnes dont les initiatives ont alimenté la réflexion sur l'alimentation saine, abordable et accessible (ASAA). Ces échanges visaient à mieux comprendre les pratiques déjà en place, à identifier des leviers de collaboration et à évaluer la possibilité d'adapter certains modèles aux réalités des campus de l'Université de Montréal.

Dans un premier temps, l'AFU a rencontré d'autres associations étudiantes universitaires, notamment la [CADEUL \(Université Laval\)](#) et [l'association étudiante de l'ESG à Montréal](#), afin de s'inspirer de modèles déjà développés pour favoriser une offre alimentaire accessible et durable.

Elle a ensuite rencontré les cafés étudiants de l'UdeM pour mieux comprendre leur fonctionnement, leurs besoins et les défis auxquels ils faisaient face dans la gestion de leurs activités.

Des rencontres ont aussi eu lieu avec la direction des services alimentaires de l'Université de Montréal, afin de discuter de la vision institutionnelle et des perspectives d'évolution du service Local Local.

Enfin, la coordination a échangé avec l'équipe des Frigos solidaires, de la Banque alimentaire et du groupe EnVrac pour approfondir la compréhension des initiatives de redistribution alimentaire et de réduction du gaspillage présentes sur les campus.

Ces discussions ont permis d'enrichir les réflexions de la Fédération et d'adapter ses propositions à la diversité des réalités et structures existantes. Des questions ciblées ont ainsi été formulées pour chaque catégorie d'acteurs : associations de campus, vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études, direction des services alimentaires, initiatives communautaires et cafés étudiants.

PISTES DE RÉFLEXION

À la suite de ces rencontres, la coordination aux affaires universitaires a pu regrouper un certain nombre d'initiatives pouvant être mises en place à moyen et long terme.

Les associations de campus des autres universités nous ont rapporté que les solutions de frigos de partage ou de banques alimentaires étaient les plus répandues sur leurs campus, et que de nombreuses personnes étudiantes en bénéficiaient régulièrement. Dans le cas de l'association étudiante de l'ESG, par exemple, leur banque alimentaire fonctionne en partenariat avec le fournisseur [Moisson Montréal](#).

Du côté des frigos solidaires, un certain besoin en bénévoles, en partenaires et en visibilité a été soulevé afin que l'initiative puisse s'élargir et mieux se faire connaître. C'est pourquoi la coordination aux affaires universitaires s'est engagée à :

- Les soutenir dans leurs efforts de communication et de promotion ;
- Faire connaître l'initiative aux personnes étudiantes souhaitant s'impliquer ;
- Soutenir l'implantation de nouveaux frigos solidaires ;
- Les soutenir dans leur recherche de financement ;
- Republier leurs initiatives et les soutenir en matière de communication lorsque cela est possible.

En ce qui concerne les regroupements EnVrac et la Banque Alimentaire, les besoins étaient davantage de l'ordre de la communication. C'est pourquoi la coordination aux affaires universitaires veillera à :

- Prendre des rencontres régulières avec les regroupements concernés afin de discuter de leurs besoins ;
- Republier leurs initiatives ainsi que leurs besoins en bénévoles ou en matériel ;
- Les accompagner dans leurs efforts de promotion lorsque des événements spécifiques ont lieu.

Les cafés étudiants, eux, sont déjà suivis par la coordination aux finances et services qui, en animant les COALICAF (Coalition des cafés), peut faire un suivi de leurs besoins, les aider dans leur recherche de financement et leur proposer de nouveaux projets. Néanmoins, la coordination aux affaires universitaires doit s'assurer que, dans le cadre des protocoles et règlements en place au sein de l'Université, les droits des cafés étudiants sont respectés.

Plus encore, lorsque ceux-ci développent des projets ciblés sur leur offre alimentaire, la coordination aux affaires universitaires peut les accompagner dans l'implantation et la publicisation de ces projets, et ce, en collaboration avec la coordination aux finances et services.

Enfin, lors de la rencontre avec la Direction des services alimentaires et des résidences, plusieurs freins à la mise en place d'une journée spécifique à bas prix ont été présentés. En effet, les invendus des comptoirs sont actuellement redirigés vers les résidences de l'Université. Ces invendus peuvent varier considérablement — parfois plus de 100 items, parfois beaucoup moins —, ce qui rend difficile la mise en place d'une offre constante et équitable. Malgré cela, plusieurs engagements ont été pris pour faire avancer différentes pistes d'amélioration.

Ainsi, un repas à 7,50 \$ est déjà offert chez Local Local, permettant de proposer un plat de pâtes à moins de 10 \$. Néanmoins, la direction reconnaît que les pâtes ne constituent pas toujours une

option équilibrée. L'offre de repas sera donc bonifiée dans les prochains mois. De plus, la formule actuelle des (-50 %) les vendredis sera revisitée afin d'évaluer la possibilité d'y inclure davantage de produits.

Enfin, la direction du service avait exprimé le souhait d'implanter un nouveau congélateur à la sortie du comptoir du pavillon Jean-Brillant afin d'offrir des plats cuisinés à bas prix (lasagnes, pâté chinois, etc.) en format congelé pour en faciliter la conservation. La coordination aux affaires universitaires a ensuite soutenu la demande de financement FAVE en la préparant en collaboration avec Local Local. Le projet a été accepté, le congélateur a été installé, et sa mise en valeur a fait l'objet d'une coordination conjointe entre Local Local et la FAÉCUM, avec l'appui du Bureau des communications de l'Université de Montréal.

Ce congélateur constitue également un projet pilote visant à évaluer la faisabilité d'implanter d'autres points de distribution de repas surgelés à faible coût dans divers pavillons ou espaces étudiants de l'Université.

La FAÉCUM et Local Local se sont par ailleurs engagés à se rencontrer plus fréquemment afin d'assurer un suivi régulier des projets et de répondre aux nouvelles demandes de collaboration, de manière que l'offre alimentaire puisse évoluer au rythme des besoins de la communauté étudiante.

CONCLUSION

Depuis le début du mandat, les analyses et les rencontres menées ont permis de poser les bases d'un premier ensemble de projets concrets en matière d'alimentation saine, abordable et accessible sur les campus. Ces avancées représentent un point de départ : d'autres initiatives pourront suivre au fil de l'année, selon les besoins identifiés et les collaborations à développer.

La coordination aux affaires universitaires demeure ouverte à toute proposition des associations étudiantes, des personnes étudiantes ou de Local Local afin de poursuivre l'amélioration de l'offre alimentaire. Pour la suite, il reviendra également aux associations de définir les priorités qu'elles souhaitent porter en matière d'alimentation à l'Université. Ce rapport constitue ainsi une première étape structurante, appelée à se consolider et à évoluer dans les années à venir.

RAPPEL DES AMENDEMENTS

Amendement – Rendre inclusif (position 1635)

Que l'Université de Montréal s'assure que l'ensemble des services qu'elle offre aux personnes étudiantes et aux étudiantes soient abordables.

Adopté : [CC-524°-6.0]

Amendement – Rendre inclusif (proposition 1636)

1636. Que l'Université de Montréal développe des mesures afin de contrer la précarité financière des personnes étudiants et des étudiantes.

Adopté : [CC-524^e-6.0]

RAPPEL DES POSITIONS

Rappel de position (1634)

Que l'Université de Montréal fasse la promotion d'une saine alimentation et mette en place des mesures favorisant une saine alimentation chez sa population étudiante, notamment par l'entremise des services alimentaires offerts sur les campus.

Adopté : [CC-524e-6.0].